

DEVENIR DE NOTRE ARMEE

Les réflexions menées par les membres de la Commission chargée de l'élaboration du nouveau Livre blanc de la défense et de la Sécurité nationale (9 hauts responsables des armées et 27 autorités civiles) sont délicates. Elles s'inscrivent dans des situations de crise qui se développent dans maints domaines accentuées et difficilement maîtrisables avec les bouleversements voire les ruptures de notre époque. A cela s'ajoutent bien entendu une impérieuse anticipation inévitable quant aux restrictions et contraintes de la politique d'austérité à venir. La rédaction de ce document se poursuivra avec une nouvelle loi de programmation militaire (LPM).

Pourquoi rédiger un nouveau livre blanc cinq ans après la sortie du précédent ? Tout simplement parce que le monde a profondément évolué : crises monétaire, financière, économique, profonds mouvements dans des pays arabes, super puissance américaine qui veut partager la charge, menaces sur les pays ressenties moins directes alors que la multiplication des risques et des tensions s'accroît avec des cyber actions caractérisées par des attaques informatiques contre les états, les institutions, les entreprises et le cyber espionnage, avec les agissements mafieux notamment la criminalité organisée transfrontalière, avec le brigandage et la piraterie qui remet en cause la libre circulation maritime, avec le développement d'actes terroristes sans oublier les risques dans l'espace extra atmosphérique. Aujourd'hui, on peut dénombrer une vingtaine de conflits intra-étatiques, c'est-à-dire des guerres civiles.

De surcroît la surprise du déclenchement de l'opération militaire SERVAL au MALI a vraisemblablement conduit à reconsidérer les travaux en cours. « *Le SAHEL est un test* » écrit Hubert VEDRINE qui vient de remettre un rapport au chef de l'Etat sur la France et l'OTAN. « *En face des réductions britanniques et des inhibitions allemandes, la France était considérée par les Etats-Unis comme un partenaire sûr* »... On peut se demander « *si elle décroche ?* ». L'ancien ministre répond : « *l'histoire n'est pas finie ; elle se poursuit. Avec ou sans nous* ».

Se pencher sur le devenir de notre Armée, en redéfinir les ressources et les capacités : cette démarche est liée à un réexamen de nos ambitions pour la France.

Il importe donc d'analyser le paysage stratégique, de rappeler les fondements de notre stratégie, de s'attacher aux ruptures et aux évolutions de l'état du monde en insistant sur les fragilités liées à la mondialisation et, ainsi confirmer ou aménager nos priorités stratégiques, en redéfinir la mise en œuvre et les moyens à consentir.

Le sujet est de la plus haute importance puisqu'il relève du chef de l'Etat « garant de l'ambition diplomatique et militaire française qui traverse l'histoire » (F.FILLON). A noter que la Défense ne figurait qu'en 60ème position parmi les propositions de campagne du candidat du parti socialiste désormais Président de la République donc Chef des armées qui écrivait : « *je veillerai à ce que les Armées disposent des moyens de leurs missions et d'une organisation performante* ».

A noter qu'une proportion confortable de Français, à l'examen de sondages successifs, a une bonne image de l'Armée. Néanmoins, il faut reconnaître un désintérêt croissant pour « la chose militaire », davantage méconnue depuis la « suspension » du service militaire et hors des préoccupations quotidiennes de nos concitoyens. Ce détachement n'a cependant aucune connotation avec un quelconque anti militarisme.

Les questions militaires et de défense m'intéressent toujours et une partie de mes lectures est consacrée à ce domaine. Je lis avec attention les travaux de l'Association de soutien à l'Armée française (ASAF) et j'ai été intéressé il y a quelques mois par le titre d'un ouvrage **Feu l'armée française**. Publié, en 1929, de manière anonyme avec ce titre accrocheur, l'auteur allait à l'essentiel et, comme aucun dirigeant n'en tira d'enseignements constructifs et de mesures appropriées, le grand historien Marc BLOCH, capitaine de réserve à l'Etat-Major de la Armée française en 1940, put malheureusement rédiger un ouvrage accablant **L'étrange défaite** qui succéda à la drôle de guerre : huit mois de mobilisation officielle mais aussi de déni collectif de la menace. Il ne s'attachait pas seulement à parler de « *l'incapacité du commandement militaire* » comme certains se complaisent à le souligner, notamment un groupuscule sur internet, mais aussi de « *la négligence* » des classes dirigeantes et de « *la faiblesse collective* » du pays : « *bourgeois égoïstes* », ouvriers souhaitant « *fournir le moins d'efforts possibles durant le moins de temps possible, pour le plus d'argent possible* », attitude petit-bourgeoise de « *la plupart des grands syndicats, de ceux des fonctionnaires notamment* ». Une nation enfermée dans « *sa méfiance envers toute surprise capable de troubler ses douillettes habitudes* ». C'est incroyable, mais regarder dans le rétroviseur n'a rien d'une complaisance de vaine nostalgie car on se croit non pas plongé en arrière mais, à peu de choses près, dans le temps présent. Il en est de même avec le livre intitulé « **chinoiseries militaires** », ouvrage d'une actualité à vous plonger dans la sidération, écrit en 1910 par le sénateur Charles HUMBERT. L'intéressé, spécialisé dans les problèmes militaires, y développait les entraves apportées par les multiples circulaires et décisions de l'administration centrale ainsi que les nombreux organismes qui se gênent et ralentissent bien des entreprises à mener rapidement.

Ensuite, Je me suis replongé dans le présent, sur internet, avec l'article d'un docteur en sciences politiques très au fait des questions militaires intitulé : ***l'Armée française : la ruine en héritage***. Les problèmes essentiels y sont exposés. Souhaitons qu'ils ne plongent pas le lecteur dans l'abattement mais que leur examen conduise les rédacteurs du futur Livre blanc à tirer des enseignements constructifs. François d'ORCIVAL de l'Institut, récemment s'interrogeait : « *la France veut-elle sortir de l'Histoire ?* ».

Et voilà que ces derniers jours, le titre d'un ouvrage écrit par une historienne, Catherine DURANDIN, « **Le déclin de l'Armée française** » a accroché mon regard. Je ne manquerai pas de le lire ! Sans oublier le livre de l'ancien ministre de la défense, monsieur Paul QUILLES, traitant de notre force de dissuasion nucléaire.

o o o o o o o

Au hasard d'autres lectures, j'ai relevé les propos d'un haut responsable militaire qui, en reprenant le cap fixé par le général CEMAT, à savoir « *poursuivre les réformes, tout en remplissant les missions qui nous sont confiées* » écrivait en septembre 2012 : « *tel est le quoi* », reste à définir le « *comment* ».

Je suis resté dubitatif quant à sa manière d'exhorter les personnels à consentir encore à des efforts conséquents en puisant dans leurs qualités telles que « *la détermination, l'imagination et l'optimisme communicatif* » d'autant que l'intéressé en situation a dû anticiper et associer à ces efforts les contraintes supplémentaires qui découleront des effets de la rigueur budgétaire à venir et ce pour de nombreuses années sombres où se développera vraisemblablement une accentuation des troubles et menaces que nos rédacteurs du Livre blanc ne manqueront pas d'évoquer.

En lisant la conclusion de son article où il déclarait : « *si nous gardons notre capacité d'anticipation et cet état d'esprit fait de détermination, de courage, d'imagination et d'optimisme, nous vaincrons* », je n'ai pu m'empêcher de faire un rapprochement avec la célèbre affirmation « *nous vaincrons parce que nous sommes les plus forts !* ».

o o o o o o o

Le Ministère de la Défense est engagé depuis l'été 2008 dans une réforme d'une ampleur inédite. Elle est menée en cohérence avec les orientations du précédent Livre blanc et celles de la Révision générale des politiques publiques (**RGPP**).

Elle vise à « *la modernisation de la gouvernance ministérielle, la recherche de rationalisation des organisations, la mutualisation des soutiens et l'optimisation des processus dans les fonctions majeures au sein du ministère* ».

L'administration militaire conduit cette réforme avec détermination. Mais les difficultés liées à la crise ainsi qu'à l'actuelle loi de programmation militaire qui ne laisse guère de marge de manœuvre avec le choix de réduction des dépenses et des effectifs, ne seront-elles pas accentuées avec d'éventuelles orientations du futur Livre blanc, la future loi de programmation qui suivra et les mesures de rigueur qui seront incontournables ? Tout cela sans qu'un contre pouvoir puisse réfréner le Politique.

o o o o o o o

La cible prioritaire concerne les effectifs et il est envisagé de poursuivre cette déflation. On se focalise sur ce domaine alors que le ministère de l'Education nationale, en particulier, voit ses effectifs augmenter. J'ai lu la conclusion désabusée ou d'un humour provocateur : « *les régiments français n'auront pas été décimés par les blindés soviétiques* ».

Hier, la politique de réduction des effectifs, au sortir de la guerre d'Algérie, pouvait se justifier par la stigmatisation des gros bataillons. Mais peut-on aujourd'hui parler d'éliminer dans « **le gras inutile** » ? Avec la création des bases de défense (**BDD**) certains régiments ont vu le quart de leurs personnels faire l'objet d'un changement d'affectation. D'ailleurs, le concept de ces nouvelles bases en première approche donne l'impression d'« une organisation particulièrement complexe ». Il faut reconnaître que c'est une découverte voire un choc pour les régiments de l'armée de terre où le concept de « base » n'était pas dans sa culture. Certains ont parlé d'« impression de désorganisation généralisée », avant même que les bases dont aucune ne se ressemble, n'est atteint son rythme de croisière.

Avec la RGPP, consciencieusement mise en œuvre au ministère de la Défense, bien plus que dans d'autres ministères selon certains observateurs, le zèle d'une incessante optimisation visant à être davantage performant, a conduit à une série de mesures touchant les effectifs au point qu'un observateur a parlé de « *saignée* ».

Aux yeux de responsables, cette transformation de notre outil de défense « *ça marche* » et certains confient attendre raisonnablement un retour sur investissement.

o o o o o o o

Ces économies accentuent la pression sur la base. Certes on fait encore face. On relève le défi à son niveau et jusqu'à présent, en effet ça marche encore confortant les décideurs donneurs d'ordre qu'il y avait bien du gras !

A ce rythme on finira par « *ne plus faire avec ce qui reste* », on ne pourra plus « *faire quand même* ». On ne pourra plus se rassurer en jetant aux exécutants : « *vous voyez que vous y arrivez quand vous le voulez* ».

L'une des spécificités de notre armée de terre, étrangère à tout règlement de service en campagne et non définie littéralement dans l'éthique du soldat, consiste à faire.....avec peu. Ca se décline en plusieurs termes : la débrouille et la débrouillardise, la bidouille et le bidouillage, le système D, la démerde...en quelque sorte, la capacité à réagir à des situations de rusticité voire de rareté.

Les gens de terrain savent que les bricolages ingénieux, voire talentueux de la *petite économie combattante* se sont concrétisés par des prouesses. Mais, en ces temps de technologies performantes, de plus en plus sophistiquées et omniprésentes auxquelles sont assujetties les jeunes générations qui optent pour servir le Pays, la formule triviale *la b... et le couteau* n'a plus cours.

Cela a marché merveilleusement voire miraculeusement jusqu'à présent. Tout en revient à ces hommes et ses femmes qui, dévoués, constants, solides...se sont donnés sans compter et ont fait reculer les limites du courage, de l'effort, de la volonté et de bien d'autres vertus qu'on peine à trouver dans la société actuelle. Pourra-t-on continuer à faire le maximum avec le minimum requis ?

Le haut responsable qui parlait de l'imagination en expliquant « *faire preuve d'imagination ,c'est choisir de ne pas subir, c'est introduire de la variable dans l'existant* », reconnaissant que « *l'individu a le sentiment légitime de se trouver confronté à une réforme organisationnelle sans précédent qui le laisse seul point fixe au milieu de pièces mobiles* ». Mais il estime que « *le vrai grognard sait aussi faire fi de ses humeurs et prendre sa part de fardeau le cas échéant* ». Les grognards de la génération actuelle veulent bien faire, à l'exemple de leurs anciens, mais parmi eux beaucoup s'usent rapidement. D'autant qu'ils sont confrontés, davantage qu'hier, à des situations complexes où il n'est plus question de « *choix entre le bien et le mal, mais entre un mal et un pire* »

o o o o o o o

On ne pourra jamais faire l'économie des **forces terrestres** et se limiter à l'emploi exclusif des **forces spéciales**. Au MALI, c'est le retour au premier plan des forces terrestres. Remarquons que le pré positionnement de nos forces, critère de prévention spécifique à notre stratégie et remis régulièrement en question, aura été un des facteurs des succès initiaux. L'expérience a prouvé, à plusieurs reprises, ces dernières décennies, que les moyens aériens ne pouvaient se substituer aux forces terrestres, seules en mesure d'assurer la permanence du contrôle du terrain et de la population. Les guerres se finissent toujours au sol.

Par ailleurs il faut reconnaître qu'il existe des limites à l'engagement en termes de matériels et de technologies visant à se substituer aux hommes.

Toujours en matière d'effectifs, « **le recentrage sur le cœur du métier** » conduit à un appel accru à « **une externalisation** » de certaines fonctions parfois discutables. Certes cette nouvelle démarche peut apparaître comme une solution raisonnable pour affecter, en priorité, les moyens aux missions opérationnelles. Mais, avec cette substitution d'une

activité ou d'un service du domaine public à un opérateur privé, certains dénoncent dans ce processus un symptôme d'affaiblissement de l'Etat par perte de substance. D'autres voient, dans l'idée même de confier des tâches ou fonctions, auparavant ressenties comme spécifiques puisqu'elles étaient assurées par des militaires, à des agents extérieurs, comme une banalisation de l'outil de défense.

La réduction des personnels se traduit également par un développement de sociétés de sécurité et de compagnies militaires privées qui doivent se défendre avec toute la transparence nécessaire pour ne pas être comparées avec les formes classiques de mercenariat.

o o o o o o o

Le sursaut : c'est maintenant !

L'engagement au MALI tombe opportunément et les rédacteurs du Livre blanc sont amenés à revoir leur copie. Qu'ils prennent le temps de tirer les vrais enseignements de ce qui s'y déroule

Ils n'ont bien entendu pas manqué de relever l'acuité de la lutte contre le terrorisme, l'émergence de situations nouvelles et se pencher sur les risques et menaces des plus singulières en recherchant d'éventuels signaux avant coureurs ou d'alarme. Le monde actuel est marqué par des ruptures brutales et des évolutions inquiétantes : crises multiples, préoccupations face à la croissance chinoise, aux tensions du monde arabe, au pourtour méditerranéen et ses arrières pays, au devenir de la construction européenne. Sans oublier les risques : l'Inde et le Pakistan, la mer de Chine, l'Iran, la Corée du nord, le retour de la Russie, la déliquescence d'Etats. Risques également liés à des enjeux tels que l'accès à l'eau potable ou les ressources énergétiques.

Bien entendu, la probabilité d'occurrence d'un engagement important de nos forces sera retenu comme infime. Néanmoins, au delà des affrontements dits asymétriques, rien ne peut assurer que le conflit de type conventionnel ne menacera pas de resurgir dans le futur.

Le risque de troubles intérieurs coordonnés à l'échelon national pouvant dégénérer en insurrection devra susciter une réflexion approfondie sur le rôle des forces terrestres sur le territoire. Cet engagement est très compliqué : il y a des gens dont c'est le métier. Ils relèvent du ministère de l'intérieur et les militaires sont requis pour intervenir en qualité de forces de 3^e catégorie. Cette intervention en ultime recours est très encadrée par la loi. Actuellement, quotidiennement les militaires agissent dans le cadre du plan Vigipirate. Ils sont appelés pour renforcer la protection lors de grands événements et interviennent suite à des catastrophes climatiques ou technologiques. Jusqu'à présent, les quelques demandes d'élus faisant appel à l'armée en vue de rétablir le calme dans certaines zones sont restées lettre morte....Néanmoins, cela doit interpeller les dirigeants. Pourra-t-on évacuer définitivement cet emploi difficilement envisageable ou y consentir en dernière extrémité. L'exceptionnel ne se déclenchera vraisemblablement pas, encore faut-il pour parer à la surprise inopportune anticiper et envisager le type de forces à engager, les moyens d'intervention, les conditions d'engagements....

Bien confirmé dans le politiquement correct le sujet est frappé d'un tabou sulfureux. Néanmoins, notre ministre de l'intérieur a dernièrement évoqué l'existence d'un « *ennemi intérieur* ».

. ° ° ° ° ° ° °

Il s'agit de reconsidérer quel outil militaire on veut détenir et déduire ainsi une juste appréciation des ressources principalement financières qui lui sera dédiée. Mais les choix n'autorisent plus de considérer la Défense comme une variable d'ajustement comme par le passé. La « *réduction de voilure* » n'est-ce pas un risque de décasement et le chemin vers l'impuissance ?

A défaut de consentir à un outil performant en sanctuarisant des programmes et en n'apportant pas des remèdes aux carences de nos Armées, il faudra réviser à la baisse notre niveau d'ambition sur la scène internationale qui ne peut qu'être à la hauteur de nos moyens. Comment conserver une capacité à peser sur les affaires du monde si on n'en a pas les moyens ? « *Voulez-vous continuer à vivre en première division ?* » questionnait un haut responsable. Il est impérieux de rester à la hauteur de notre rang, à l'ONU, à l'OTAN et au sein de la Communauté européenne

Certains objecteront que durant la crise des années 30 des coupes furent opérées dans le budget du ministère de la guerre. Néanmoins, pour une large part, elles furent compensées par des « fonds spéciaux ».

Lors de son audition devant la commission de la défense de l'Assemblée nationale le 11 juillet 2012, l'Amiral Edouard GUILLAUD a déclaré : « *tout renoncement est potentiellement irréversible... le temps du développement capacitaire est long, très long !* ». Une remontée en puissance rapide et efficace est parfaitement irréaliste. Il faut donc conserver un certain format afin que « *si la parole demain était donnée aux armes, notre Pays n'accumulerait pas de batailles perdues* ».

Peut-on s'engager si on est condamné à subir ? L'Armée de l'Air s'engage sous réserve d'avoir les moyens d'agir. Si la tendance à la réduction continue des ressources ne s'inverse pas, la paupérisation guette l'Armée française.

Peut-on se satisfaire de ces insuffisances, de ces défaillances, de ces attritions, de ces lacunes, de ces usures de parc, de cette « complexification » de la maintenance, de ces échelonnements répétitifs des programmes d'armement entraînant des surcoûts énormes ...liés aux coupes budgétaires successives. Ces graves déficits sont bien connus des spécialistes notamment ceux des commissions des assemblées. La quasi-totalité des groupes politiques du Sénat avertit du danger d'« un déclassement » de notre outil de défense

On pourrait peut-être subsister à un certain niveau de suffisance, mais il ne faudrait pas glisser dans l'insuffisance. A défaut désormais de disposer de certaines capacités majeures, disponibles il y a vingt ans, nous sommes dépendants des autres... des américains notamment.

Nos capacités opérationnelles ne sont pas seules touchées. Les entreprises représentant les industries d'armement sont également concernées.

« Va-t-on s'acheminer vers une armée d'échantillons ? »

o o o o o o o

Il sera toujours possible, dans un format réduit et une remise à plat de notre politique étrangère en cohérence avec la diminution de nos capacités, de dépendre davantage de l'**OTAN**. Quant à la **défense européenne** dont certains pays européens **se** détournent, trouvant dans sous le parapluie américain un refuge confortable,, Jean Dominique MERCHET en 2009 la qualifiait « *d'illusion dangereuse, source de gabegie, d'impuissance et de renoncement* ».

L'affaire malienne a montré à quel point l'Europe n'est pas adaptée aux situations d'urgence. Olivier KEMPF, chercheur, écrivait le 17 janvier 2013 « *qui nous a prodigué de l'aide du côté européen ? La Belgique, le Royaume Uni et le Danemark. Les pays les plus hostiles à tous nos baratins sur l'Europe de la défense : cette expression intraduisible en aucune langue et qui a quinze ans d'âge, mais à la différence d'un bon vin ou d'un bon whisky, la chose vieillit mal* ».

Notre concept de **dissuasion nucléaire** n'est pas épargné quant à sa réalité et son efficacité présentes et à venir. C'est un des piliers majeurs de notre défense. Elle nous a conféré une indépendance certaine et nous a placé, dans le concert des nations, à un rang qui contribue à être encore écouté. C'est un sujet quasiment tabou. Peut-on, aujourd'hui « *toucher au concept* » alors que c'est un dogme hexagonal auquel sont attachés les « *nucléocrates* » et de puissants lobbies ?

Selon des autorités informées, les membres de la commission du livre blanc auraient décidé de conserver en l'état actuel notre arsenal. Cette « sanctuarisation » est dommageable puisque les volets nucléaire et conventionnel sont indissociables. D'autres, notamment un ancien ministre de la défense, remettent en cause sa raison d'être. Certes on n'est plus dans la posture du temps de la guerre froide, néanmoins d'autres puissances turbulentes disposent de cette arme ou cherche à l'acquérir. Pour nous, la détenir n'est-ce pas une assurance vis-à-vis de la dissémination nucléaire ? De plus, si elle est jugée inutile dans les conflits actuels, peut-on en conclure qu'elle le sera demain ? Par ailleurs, peut-on abandonner une des composantes (maritime, aérienne,...) de notre stratégie de dissuasion comme l'ont fait les Britanniques? Rappelons que le caractère décisif de la dissuasion repose sur **la crédibilité de la volonté politique**. Ajoutons que si, dans le futur, on fusionnait nos moyens au sein d'une nouvelle alliance, pourrait-on conserver notre force stratégique dans la mesure où la dissuasion suppose l'autonomie d'appréciation, de décision et de mise en œuvre ? Enfin, notre place de membre permanent du conseil de sécurité serait-elle remise en cause dans l'hypothèse où l'on ne disposerait plus de l'arme nucléaire ?

o o o o o o o

A l'éternelle discussion ayant pour objet les responsabilités respectives des civils et des militaires dans la conduite des opérations, se sont ajoutées les interventions d'une multitude d'experts ou spécialistes de circonstances sur les plateaux TV notamment. Les média, de surcroît, s'emparent sans discernement de formules qui s'avèrent, à l'expérience

des faits postérieurs, bien décevantes voire ineptes. Pas facile d'imposer des concepts qui ne « *tiennent pas la route* ».

Souvenez-vous de l'empressement à toucher les « **dividendes de la paix** » introuvables. Cette espérance illusoire a fait long feu.

Venu après les slogans tels que la *der des der, mort à la guerre !, plutôt rouge que mort*, on a assisté à la recherche laborieuse de l'application de la théorie du « **zéro mort** ». Ce concept américain était un outil de communication en vue d'obtenir l'adhésion de l'opinion. Les médias, idiots utiles, relayèrent sans distance critique le discours des responsables. Pure fiction que cette idée qui voulait donner l'image d'une guerre propre. Comment arranger la réalité, la vision de la guerre ? Le Général de GAULLE rappelait « *la guerre c'est comme la chasse, sauf qu'à la guerre les lapins tirent* ». Cette utopie de la guerre sans perte mettait, de surcroît, sur les troupes engagées une redoutable pression.

L'idée concomitante de ne plus avoir de **dommages collatéraux** est tout autant surréaliste. Certes, la notion de dommage collatéral a rappelé le souci de se conformer aux règles du droit international humanitaire. L'opinion s'est alors principalement focalisée sur la préservation des populations civiles que certains belligérants utilisent comme boucliers humains, reléguant ainsi la mort des militaires au second plan, tout en réduisant la compassion pour ces victimes qui n'ont fait que leur métier.

Mais depuis quelques années, pour les familles des soldats morts au combat, le besoin légitime de compréhension est beaucoup plus présent : s'il n'est pas satisfait, le doute et la suspicion s'installent entraînant la « **judiciarisation** » des opérations et d'éventuelles poursuites judiciaires pour fautes tactiques. Il est pertinent de s'interroger sur la légitimation d'une telle démarche. D'aucuns y voient comme un moyen d'occulter la guerre ou la banaliser en opération de police. Si nous nous plaçons sur le terrain, on peut imaginer qu'au souci de se protéger des coups de l'adversaire, le soldat pourra être amené à se protéger de poursuites judiciaires en évitant d'agir rigoureusement selon les ordres. A la suite d'un accrochage meurtrier dommageable pour nos personnels, une information peut être ouverte pour « *mise en danger d'autrui et abstention volontaire d'empêcher un crime ou un délit contre l'intégrité d'une personne* ».

Comme l'exposait le général IRASTORZA, ancien CEMAT : « avec la professionnalisation s'est produit un enchaînement bien dans l'air du temps entre armée de métier et métier et travail 24 mars 2013, de là entre travail et accident du travail, pour aboutir à accident du travail et « la faute à qui ? »..... « Cela relève d'un fait de société où l'émotion l'emporte sur la raison ».

Ce que ne manqueront pas d'exploiter les groupes d'insurgés les plus divers conscients d'un affaiblissement de nos unités sur zone et des dispositions de l'opinion relayée par les médias.

Est survenu également le séduisant **engagement humanitaire** avec les soldats de la paix, « *la chèvre attachée au piquet* » selon la formule du général COT. Combien d'opérations de maintien, de rétablissement, de consolidation, de stabilisation, d'imposition... de la paix ressemblaient à de véritables campagnes militaires où le brouillage du militaire et de l'humanitaire fut entretenu ? L'emploi indifférencié de termes tels que *humanitaire, humanisme, droits de l'homme* tournés en « *droits de l'hommisme* » m'a conduit à un néologisme : « *l'humanité* » d'autant que celui de « *bravitude* » avait été utilisé sur la grande muraille de Chine !

La farouche volonté de ne plus employer **le mot guerre** est tombée. Le mot guerre fait toujours peur dans notre société. Aseptisée, la pensée médiatique qui s'impose dans l'opinion n'entendait employer que des mots tels que tensions, conflits...Redoutant

certaines réalités difficiles une fois encore, on refusait de désigner les opérations par le mot précis, il avait disparu des champs lexicaux au profit du vocable défense. Cette extrême ambiguïté du langage dénaturait les actions menées. Avec l'engagement dans le SAHEL on peut affirmer le retour des opérations lourdes et longues.

Voilà que l'on veut désormais distinguer **les forces combattantes** d'autres forces vêtues du même uniforme national qui par enchantement seraient à l'abri des coups meurtriers. « Discrimination ! » pourraient éructer ces dernières avec l'amère impression d'être dévalorisées alors que la réalité est bien différente.

Avant de conclure je voudrais brièvement revenir sur notre engagement au MALI. Nous ne pouvons que nous féliciter du déclenchement anticipé de l'opération SERVAL. Le facteur des succès initiaux repose sur la surprise dont on doit souligner la pertinence. Cette démarche, cette manière de faire essentielle n'est plus dans les codes compte tenu de la porosité inévitable au sein des structures et des systèmes multinationaux où l'on doit s'interroger sur le degré de confiance qu'il est possible d'accorder à tel ou tel individu. Or, la discrétion est également un facteur de succès. Elle s'acquière par l'éducation et s'appuie sur la vigilance et la prudence raisonnée.

Cette discrétion, cette surprise, voilà de quoi bousculer bien des responsables qui découvrent que les militaires tiennent les commandes alors que les lignes traditionnelles des modes d'action **des diplomates** qualifiés de « *zélotes du sécuritaire* » étaient peu enclins à une approche purement militaire de la crise au SAHEL. « *Partisans du développement* » qu'ils se rassurent : leur tour viendra pour s'atteler au vaste chantier de l'après-guerre car « *l'action armée ne permettra pas, à elle seule, de gagner la paix* ».

La capacité d'agir sur un adversaire par la persuasion et l'utilisation de pressions économiques, financières, commerciales, scientifiques...culturelles, afin qu'il renonce à tel ou tel dessein et ainsi lui imposer notre volonté relève de la diplomatie qui recourt au **soft power**. Son efficacité réside dans une menace crédible d'emploi du **hard power** qui, lui, repose sur la force militaire. Mais ce qui serait dangereux c'est de croire que le *soft power* se substitue *au hard power* toujours et partout.

o o o o o o o o

Pour conclure, je reprendrai la mise en garde du Chef d'Etat-Major des Armées aux membres de la Commission de la Défense nationale.

« *Quatre points de vigilance qui tiennent en une formule : attention aux leurres !*

premier leurre : le court-termisme

deuxième leurre : la « réformite à la découpe »

troisième leurre : les transpositions hâtives. Les problématiques de nos alliés ne sont jamais exactement les nôtres

quatrième leurre : tout miser sur les partages et mutualisations capacitaires .

Il ne reste qu'à découvrir le futur Livre blanc. « *Il traduira la clairvoyance et le courage nécessaire ou bien la démagogie et la lâcheté qui nous conduisirent il y a 72 ans à l'effondrement* ». (Général Henri PINARD-LEGRY Président de l'ASAF)

Général (2s) Claude-Denis MOUTON
7avril 2013